

**Arrêté du 17 février 2010 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes**  
**NOR : JUSC1004228A**

La garde des sceaux, ministre d'Etat, ministre de la justice et des libertés,

*Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;*

*Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;*

*Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes de Bretagne, en date du 8 octobre 2009 ;*

*Vu les propositions de la présidente de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Rennes, en dates des 10 novembre 2009 et 1er février 2010 ;*

*Vu les propositions du ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, en date du 26 janvier 2010,*

*Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Rennes et du procureur général près ladite cour, en date du 8 février 2010 ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Rennes :

En qualité de président

M. Yves LE GUILLANTON, président de chambre à ladite cour, titulaire.

Mme Evelyne CHEVALLIER épouse RONSIN, vice-présidente au tribunal de grande instance de Rennes, suppléante.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Fabien FILLIATRE, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Bretagne, titulaire.

M. Pierre MICHELIN, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Bretagne, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Michel DESLANDES, professeur des universités à l'institut de gestion de Rennes (université Rennes 1), titulaire.

M. Gervais THENET, professeur des universités à l'institut de gestion de Rennes (université Rennes 1), suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Michel PECOUL, président du tribunal de commerce de Rennes, titulaire.

M. Ronan LE CORRE, vice-président au tribunal de grande instance de Rennes, titulaire.

M. Philippe THIBAUT, président du tribunal de commerce de Nantes, suppléant.

M. Claude BLOUET, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Saint-Nazaire, suppléant.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Jean-Louis ROBERT, trésorier-payeur général de la région Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine, titulaire.

M. Didier JARNIGON, chargé de mission spéciale à la trésorerie générale d'Ille-et-Vilaine, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Jean-Paul MOYSAN, commissaire aux comptes à Rennes, membre du conseil régional, titulaire.

M. Yves PELLE, commissaire aux comptes à Rennes, membre du conseil régional, suppléant.

**Article 2**

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 17 février 2010

La garde des sceaux, ministre d'Etat,  
ministre de la justice et des libertés  
et par délégation  
La sous-directrice du droit économique

**Christine GUEGUEN**